

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **Croyances, religions, spiritualités, faits religieux, laïcité et travail social** 2023-2024

**Code**  
T.TS.SO354.MAP326.F.23

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
12 ECTS

**Langue**

- allemand  anglais  
 français  français - allemand  
 français - anglais

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

### Objectifs d'apprentissage du module

- Appréhender les principaux concepts et enjeux autour des croyances, des religions, de la spiritualité, des faits religieux et de la laïcité dans le champ du travail social. Ces concepts sont issus des disciplines suivantes : histoire, anthropologie, sociologie, psychologie sociale, ethnopsychiatrie.
- Développer des ressources du réseau genevois et du réseau romand nécessaires utiles aux pratiques professionnelles du travail social confronté aux faits religieux.
- Dialoguer avec différentes communautés religieuses ou agnostiques / athées dans un esprit critique en respect de la déontologie professionnelle
- Développer des méthodes d'intervention en lien avec le fait religieux
- Observer et récolter des données « terrain »
- Analyser les données récoltées en lien avec les apports théoriques des intervenant.es
- Présenter oralement l'analyse des données et des propositions d'intervention sociale.
- Rédiger un rapport d'enquête

5 **Contenu et formes d'enseignement \*****Contenu**

Fort du partenariat de sept ans avec la Plateforme interreligieuse de Genève dont l'une des missions est d'ouvrir un espace de dialogue interreligieux au sein de la société civile genevoise, l'équipe pédagogique du MAP a choisi de poursuivre son questionnement sur la thématique "croyances, religions, spiritualité, faits religieux, laïcité et travail social" en la positionnant cette fois-ci dans le champ de la migration. Dans un canton comme Genève, laïc et multiculturel, pour les étudiant.es, il est intéressant de comprendre les apports et/ou les difficultés rencontrées pour une personne à appartenir à une communauté religieuse minoritaire. Il est important pour elles/eux, notamment, de développer des connaissances sur différentes religions dans une perspective historique, ainsi que sur le processus de sécularisation et la laïcité ; d'identifier des faits religieux dans le travail social ; de valoriser des appartenances en lien avec la spiritualité ou la religion qui renforcent l'estime de soi et le pouvoir d'agir (spiritual care) ; de rencontrer les partenaires associatifs, experts dans les faits religieux, qui œuvrent au dialogue interreligieux et identifier leurs ressources pour le travail social ; et finalement de développer des méthodes d'écoute, de dialogue et de médiation pour faire face aux faits religieux.

Les étudiant.es qui suivront le MAP 23-24 auront l'occasion de développer les capacités énoncées par la rencontre avec des experts (sociologue, anthropologue, psychologue social, historienne des religions, etc.), des experts en théologie (imam, pasteurs, etc.) et professionnel.les de méthodes d'intervention (médiation, écoute active, méditation en pleine conscience, etc.). Elles/ils iront également à la rencontre des travailleur.euses sociaux/ales oeuvrant dans le champs de la migration, ceci pour discuter et échanger sur les faits religieux rencontrés et les manières d'y faire face. Les éléments récoltés et analysés seront présentés à un collectif de professionnel.les afin de permettre la discussion et le dialogue entre elles/eux.

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage**

Cours ex cathedra; visites de monuments sacrés; rencontres et échanges avec des personnalités de communautés religieuses; méthodes d'intervention (ex : jeux de rôle sur l'entretien en détresse spirituelles); observation, entretiens « terrain », analyse des données et restitution de ces dernières à un collectif de travailleur.euses sociaux.ales.

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

Une évaluation écrite et orale est établie sur 100 points. Un travail écrit individuel est évalué sur 50 points, alors qu'un atelier de groupe est évalué sur 50 points par une présence active et par une présentation orale de groupe. En dessous de 59 points, l'étudiant.e obtient la note de F et est en échec.

Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant.es au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir une note comprise entre A et E.

La présence aux cours généraux et aux ateliers est obligatoire. En cas d'absences non justifiées, un travail complémentaire sera exigé.

**Modalités de répétition**

L'étudiant.e qui obtient une note F doit se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une deuxième session sous forme d'une évaluation individuelle prévue durant la même année académique et selon une temporalité à définir. Les modalités précises et les informations relatives à la répétition seront transmises lors de la communication de la note.

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**8 **Remarques**

La présence aux cours est exigée. En cas d'absences non justifiées, un travail complémentaire est demandé. La participation aux ateliers est obligatoire. Des consignes précisant les modalités de participation et d'évaluation à chaque étape du module seront remises au début du cours.

9 **Bibliographie**

- Eckmann, M., (2004), *Identités en conflit, dialogue de mémoire : enjeux identitaires dans la rencontre intergroupes*, les-édition, Genève.
- Maalouf, A., (1998), *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris
- Verba, D., (2019) *Anthropologie des faits religieux dans le champ de l'intervention sociale*, les, Genève.

10 **Enseignant-e-s**  
Lavanchy Nicole

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**Responsable de module \***  
Nicole Lavanchy

**Descriptif validé le \***  
18 septembre 2023

**Descriptif validé par \***  
Sophie Rodari, responsable de filière